Projet d'établissement

Lycée Léo Lagrange, Bondy

2020-2024

(mise à jour des indicateurs le 04/07/2022)

SOMMAIRE

I – Préambule 3

A. Identité, structure et population scolaire 3

B. Le travail collectif engagé et les méthodes de travail 3

C. Un engagement fort et une matrice commune : les valeurs 4

II - Constat via les indicateurs de l'établissement 5

A. Population scolaire 5

B. Parcours 7

C. Résultats 8

D. Personnels 10

III - Objectifs selon les axes du projet d'établissement 12

AXE 1 - Engager les élèves dans une dynamique de réussite, d'ambition et d'autonomie 12

AXE 2 - Mettre en œuvre l'accompagnement des élèves dans leurs qualifications et leur insertion 15

AXE 3 - Agir collectivement sur la persévérance et le climat scolaire 17

AXE 4 - Faire vivre les valeurs et s'ouvrir sur la richesse du monde extérieur 20

IV - Annexes : Projets de service - CDI et EPS 22

« Aux jeunes, ne traçons pas un seul chemin ; ouvrons-leur toutes les routes. »
Léo Lagrange (1900-1940)

I – Préambule

A. Identité, structure et population scolaire

Le lycée Léo Lagrange est implanté dans un secteur pavillonnaire dense qui offre un environnement très calme. La proximité de la Nationale 3, axe routier de transit important, assure une bonne desserte en transports en commun et permet aux élèves de rejoindre facilement le lycée.

L'établissement prépare au baccalauréat professionnel dans les spécialités commerce, vente et gestion administration, filières exclusivement tertiaires. Il est donc très directement concerné par les transformations en cours du lycée professionnel. A la rentrée 2019, l'effectif comporte 437 élèves dont plus de 58% sont issus des catégories socioprofessionnelles défavorisées et 56.1% sont boursiers.

Les élèves sont répartis en 18 divisions dont une classe d'UPE2A. 40% d'entre eux sont bondynois mais la plupart proviennent des 37 communes avoisinantes. Le lycée accueille également une classe MLDS depuis deux ans, mission de lutte contre le décrochage scolaire.

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, réaffirmé par la loi d'orientation et du programme pour l'avenir de l'école du 24 avril 2005 et la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le projet d'établissement définit, au niveau de l'EPLE, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique.

B. Le travail collectif engagé et les méthodes de travail

En vertu du principe d'autonomie des EPLE, le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Élaboré par les différents partenaires et acteurs de la communauté scolaire, particulièrement au sein du conseil pédagogique, il est adopté par le conseil d'administration. Conformément à l'article L401-1 du code de l'éducation, issu de la loi du 23 avril 2005, il peut notamment prévoir la réalisation d'expérimentations pédagogiques.

Le nouveau projet d'établissement du Lycée Léo Lagrange de Bondy est le fruit d'un diagnostic partagé et il est le résultat d'une démarche collective, de réflexion en ateliers, de travail engagé par tous les membres de la communauté éducative. Il donne un cadre, un sens et une direction à l'ensemble des actions qui sont déployées au sein de l'établissement à partir de nos besoins et en fonction de nos ambitions.

Notre projet d'établissement est conforme aux orientations nationales et académiques. Il se fonde sur des éléments de diagnostic.

Il fera l'objet, sur les 4 années, d'évaluations pour améliorer nos modalités d'actions et pour vérifier la pertinence des choix pédagogiques et éducatifs. Ces évaluations seront

présentées en conseil d'administration chaque année à l'occasion du bilan pédagogique annuel.

Enfin ce projet d'établissement rend compte de la volonté de la communauté scolaire de s'investir collectivement vers l'innovation, l'excellence, l'ambition dans un cadre bienveillant. Il s'inscrit aussi pleinement dans la transformation du lycée professionnel qui implique pour tous des changements pédagogiques importants. Le lycée Léo Lagrange est impliqué dans cette dynamique et dans les différents challenges pour accompagner tous les jeunes vers la réussite personnelle et professionnelle.

C. Un engagement fort et une matrice commune : les valeurs

Les principes et les valeurs qui se sont dégagés lors de la démarche de diagnostic ont constitué la matrice du travail engagé par tous les acteurs lors des ateliers :
- Ambition et excellence pour nos élèves dans leur parcours au sein du lycée et dans leur engagement vers la poursuite d'études
- Qualification et Insertion professionnelle
- Faire vivre les valeurs républicaines a également été une idée récurrente avancée par tous les acteurs du lycée.

En effet les valeurs de la République à l'école ne peuvent se résumer à un simple postulat. Partagées par tous les membres de la communauté éducative à travers leur engagement au quotidien dans l'accompagnement des élèves, elles sont la finalité de nos missions éducatives et pédagogiques : respecter autrui, acquérir ces valeurs, construire une culture civique et partagée.

"Sans l'éducation, la transmission des valeurs de la République ne peut être assurée. L'École y contribue et se mobilise aux côtés de ses partenaires pour les valeurs de la République. Transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination sont au centre de cette mobilisation."

Le projet d'établissement se décline en 4 axes

AXE 1 - Engager les élèves dans une dynamique de réussite, d'ambition et d'autonomie

AXE 2 - Mettre en œuvre l'accompagnement des élèves dans leurs qualifications et leur insertion

AXE 3 - Agir collectivement sur la persévérance et le climat scolaire

AXE 4 - Faire vivre les valeurs et s'ouvrir sur la richesse du monde extérieur

II - Constat via les indicateurs de l'établissement

(Source APAE : aide au pilotage et à l'auto-évaluation des Établissements)

A. Population scolaire

Pourcentage de filles (enseignement pro) 2021 - 2022	Etab	Même secteur Dept	Acad	France	Même secteur	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
% de filles	**42.7**	38.4	38.2	**38.8**	**% de filles**	43,9	48,0	48,8	44,9	40,2	39.1	42.7

Déployer des actions pour favoriser la mixité des filières. Bilan positif

Distribution par PCS regroupées (enseignement professionnel)								
	2014	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Cadres supérieurs et enseignants	4,9	4,3	4,1	3,5	4,4	4	3.3	4.2
Cadres moyens	6,1	4,8	10,2	10,3	9,6	5.9	6.6	6.7
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	33,7	28,6	29,5	30,3	26,5	31.1	31.3	33.1
Ouvriers et inactifs	53,9	57,0	54,6	53,5	**58,1**	**58**	**57.6**	**55.3**
Non renseignée	1,5	5,3	1,5	2,5	1,5	1	1.3	0.7

Distribution par PCS regroupées des élèves de 2nde PRO								
	2014	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Cadres supérieurs et enseignants	4,6	4,4	5,2	3,0	3,0	4,5	3.5	6
Cadres moyens	5,3	6,6	9,0	7,6	8,3	3,8	7.9	6
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	31,3	24,1	26,9	26,5	23,5	33,8	28.9	34.2
Ouvriers et inactifs	55,7	57,7	56,7	60,6	**63,6**	**56,4**	**57.9**	**53.8**
Non renseignée	3,1	7,3	2,2	2,3	1,5	1,5	1.8	0

La situation des familles est de plus en plus précaire : Renforcer l'accompagnement des familles et des élèves

Taux de boursiers par échelon (lycée professionnel)								
En 2016-2017, le dispositif de classification des boursiers a évolué. Les « parts de bourse » ont progressivement été remplacées par les « échelons ». Ce processus s'est terminé en 2018-2019, première année pour laquelle tous les élèves ont pu être répartis par échelon. Le taux global de boursiers issu du précédent dispositif a été reporté pour les années antérieures								
	2014	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Total	47,1	46,3	52,7	49,5	56,1	53.1	52.5	48.1

- Problème de gestion des dossiers
- Régularisation en cours

AIDES	2021	2020	2019
Nombre de bénéficiaires du fonds social	107	79	58

Pourcentage d'élèves en avance / à l'heure / en retard à l'entrée en 2nde Pro								
	2014	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
% d'élèves en avance	0	0	0	0	0	0	0	0
% d'élèves à l'heure	41,8	38,8	44,4	50,8	52,5	59,5	78.3	73.3
% d'élèves en retard 1 an	50,0	50,4	42,7	36,1	**37,7**	**33,6**	**18.9**	**25.9**
% d'élèves en retard 2 ans et +	8,2	10,7	12,9	13,1	9,8	6,9	2.8	0.9

Attractivité affectation par rapport aux rangs des voeux (secondes et bac pro 2 ans)	Année 2018/2019	Année 2019/2020	Année 2020 /2021	Année 2021 /2022
1/2	**133 soit 88%**	**122 soit 81%**	**128 soit 87.67%**	**126 soit 81%**
3/4	**18**	**24**	**15**	**20**
5		**5**	**3**	**8**

Initier une dynamique de groupes de besoins en français et mathématiques avec l'AP pour acquérir la maitrise des fondamentaux.

Distribution du niveau scolaire des élèves à l'entrée en 2nde PRO Cet indicateur présente pour chaque lycée la distribution de la note moyenne à l'écrit du brevet de ses élèves de 2nde									DNB
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	**A la rentrée 2021** **A la rentrée 2020** **A la rentrée 2019, 36%** **A la rentrée 2018, 37.8% des élèves ont leur DNB** *A la rentrée 2017, 45,7 % des élèves affectés en seconde ont obtenu le DNB alors qu'ils n'étaient que 40 % en 2016, 28,33 % en 2015 et 25 % en 2014.*
Note < 5	_	_	_	42,6	53	49,6	29	48.7	
5 ≤ Note < 7	_	_	_	39,1	36,8	37,4	38.3	28.3	
7 ≤ Note < 9	_	_	_	12,2	7,7	13	22.4	16.8	
Note ≥ 9	_	_	_	6,1	2,6	0	10.3	6.2	
Total	_	_	_	100	100	100	100	100	

B. Parcours

Taux de passage post-2nde PRO								
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Redoublement	**Etab**	6,9	9,5	8,2	1,5	3,8	4.5	0.9
1ère PRO	**Etab**	74,8	74,5	78,4	79,5	82,6	88.8	97.4
1ère année de CAP	**Etab**	9,2	2,9	5,2	_	9,1	4.5	
1ère Techno	**Etab**	0,8	0,7	_	3,0	0,8	2.2	1.7
Autres situations	**Etab**	8,3	12,4	8,2	16,0	3,7		

Taux de passage post-1ère PRO								
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Redoublement	**Etab**	5,7	0,7	0,7	0,8	0	0.7	0
Terminale PRO	**Etab**	83,0	90,1	90,4	94,0	85,2	93.5	100
Autres situations	**Etab**	11,3	9,2	8,9	5,2	14,8	5.8	

Taux de redoublement global en Terminale Pro								
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Redoublement	**Etab**	15,9	9,9	7,1	3,7	7,5	1.5	1.4

Taux de passage de Terminale Pro en STS								
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Passage en STS	**Etab**	13	17,0	16,4	25,9	**40,3**	34.6	32.4

- Suivi de cohorte à prévoir
- Projet personnel de l'élève renforcé

C.Résultats

Taux de réussite au bac PRO et valeurs ajoutées	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de réussite - PRO	**54**	**75**	**77**	**85**	**86**	**92**	**88**
VA / PRO	**-16**	**+1**	**+6**	**+13**	**+16**	**+8**	**+12**
Taux de réussite - Spécialités plurivalentes	**52**	**74**	**80**	**85**	**84**	**87**	**88**
VA / Spécialités plurivalentes	**-15**	**0**	**+11**	**+13**	**+15**	**+4**	**+15**
Taux de réussite - Échanges et gestion	**57**	**76**	**74**	**85**	**87**	**98**	**88**
VA / Échanges et gestion	**-15**	**+2**	**0**	**+12**	**+16**	**+12**	**+10**
Taux de réussite - Services	**54**	**75**	**77**	**85**	**86**	**92**	**88**
VA / Services	**-16**	**+1**	**+6**	**+13**	**+16**	**+8**	**+12**

Des résultats encourageants : le lycée Léo Lagrange crée de la plus value sur le parcours seconde-terminale

Taux de réussite au bac PRO et valeurs ajoutées	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux d'accès - 2nde-bac	37	50	**53**	**59**	**61**	**70**	**79**
VA / 2nde-bac	-10	+2	+3	+8	+9	+3	+18
Taux d'accès - 1ère-bac	52	67	**71**	**76**	**77**	**81**	**84**
VA / 1ère-bac	-10	+1	+7	+11	+12	+2	+14
Taux d'accès - Term-bac	62	81	**81**	**84**	**90**	**89**	**86**
VA / Term-bac	-10	+5	+7	+8	+16	+3	+8

Taux de mentions au Bac PRO et valeurs ajoutées	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de mentions - PRO	_	_	27	45	**37**	**75**	**47**
+12VA / PRO	_	_	0	+18	+12	+28	+12
Taux de Mentions - Spécialités plurivalentes	_	_	28	47	48	67	48
VA / Spécialités plurivalentes	_	_	+3	+22	+25	+22	+14
Taux de Mentions - Échanges et gestion	_	_	26	43	27	83	46
VA / Échanges et gestion	_	_	-2	+14	+1	+33	+9
Taux de Mentions - Services			27	45	37	75	47
VA / Services			0	+18	+12	+28	+12

DIPLOMES INTERMEDIAIRES						
Spécialité	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**certification**	**2021**
M.S.A.	51,51 %	72.1%	83%	86.5%	**Gestion administration**	86.3%
MRCU	70 %	80.9%	85%	97%	**MCV**	98.6%

CFG : certificat de formation générale pour les UPE2A
Mise en place lors de la Session 2018 : 17 admis sur 20 soit85% Session 2019 : 19 admis sur 19 inscrits soit 100% Session 2020 : annulé Session 2021 : 100%

DELF (Diplôme d'Études en Langue Française) pour les UPE2A
2020/2021: examen avec rattrapages en raison de la situation sanitaire - **Elèves 2020/2021 :** ***A2 : 5 élèves inscrits et admis*** ***B1 : 12 élèves admis sur 13*** - **Élèves 2019/2020 (report en raison de la situation sanitaire) :** ***A2 : 1 élève inscrit et admis (session octobre 2020)*** ***B1session octobre 2020 : 2 élèves inscrits : 1 admis et 1 refus*** ***B1 session juin 2021 : 19 élèves inscrits : 11 admis, 2 non admis et 6 absents***

Nombre d'élèves Session 2019	Niveau B1	Niveau A2	TOTAL
19 inscrits	13 inscrits /13 admis	6 inscrits / 4 admis	17 admis

Nombre d'élèves Session 2018	Niveau B1	Niveau A2	TOTAL
20 inscrits	10 inscrits 8 présents 8 admis	10 inscrits 6 présents 6 admis	14 admis Soit 100% des présents (70 % des inscrits)

Nombre d'élèves session 2017	Niveau B1	Niveau A2	TOTAL
20	12	3	15

D. Personnels

Pourcentage d'ETP des personnels enseignants								
Même secteur	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Agrégés	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0	0	0
Certifiés, PEPS	13,7	13,5	13,5	13,5	12,8	10.1	9.8	9.8

Plusieurs départs en retraite non pourvus par des titulaires. Politique RH de départs vers d'autres fonctions suite accompagnements.
Fidélisation des non titulaires.
Accompagnement des non-titulaires à intensifier.

PLP	79,0	74,9	66,3	54,8	49,2	54.8	47.9	42.3
Autres titulaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0	0	0
Non- titulaires	7,3	11,5	20,2	31,7	**38,0**	**35,1**	**42.3**	**47.9**

Ancienneté des enseignants dans l'établissement (en 4 classes)	**Même secteur**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Moins de 2 ans	**Etab**	27,8	22,2	30,6	36,1	**48,6**	**45,9**	**47.2**	**38.9**
De 2 à 5 ans	**Etab**	13,9	19,4	16,7	13,9	8,1	16,2	25	38.9
De 5 à 8 ans	**Etab**	16,7	16,7	8,3	11,1	10,8	8,1	8.3	8.3
Plus de 8 ans	**Etab**	41,7	41,7	44,4	38,9	32,4	29,7	19.4	13.9

Ancienneté moyenne des enseignants dans l'établissement (en années)	**Même secteur**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Ancienneté moyenne	**Etab**	8,4	8,3	8,4	8,1	5,8	5.9	4.7	3.9

Âges des enseignants (en 3 classes)	**Même secteur**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Moins de 35 ans	**Etab**	34,3	30,6	22,2	25,7	24,3	27	25	38.9
De 35 à 50 ans	**Etab**	45,7	50,0	52,8	51,4	48,6	45,9	50	33.3
Plus de 50 ans	**Etab**	20,0	19,4	25,0	22,9	27,0	27	5	27.8

III - Objectifs selon les axes du projet d'établissement

AXE 1 - Engager les élèves dans une dynamique de réussite, d'ambition et d'autonomie

OBJECTIF 1 **Faire acquérir les fondamentaux garantissant l'acquisition des compétences**
PROGRAMMES D'ACTIONS
• Dynamiser l'usage des PPRE (programmes personnalisés de réussite éducative) Accompagnements personnalisés afin de prévenir le décrochage • Favoriser les re-médiations dans la maîtrise des langages par la Co-intervention et les tests de positionnement en français et mathématiques à l'entrée en secondes et la constitution de groupes de besoins • Favoriser l'entraide, l'accompagnement pédagogique et éducatif par le tutorat entre pairs : 2nd et terminales (études et recherche de stage), le tutorat entre élèves à besoins particuliers et élèves volontaires • Multiplier les usages de l'écrit et de l'oral pour favoriser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études (impulser une politique partagée autour de l'écrit et de l'oral dès l'entrée au lycée et construire une culture partagée) • Déployer une prise en charge en direction des élèves à besoins particuliers : - *Accompagner les UPE2A et les ex UPEA dans leur intégration : module de FLS* - *Prise en charge des élèves débutant en langue vivante espagnol : modules d'initiation à l'entrée de seconde ou de première*
OBJECTIF 2 **Construire les conditions d'enseignements favorisant la réussite des élèves**
PROGRAMMES D'ACTIONS
• Créer une dynamique de formation autour des élèves à besoin spécifiques : organisation d'ANT sur les troubles d'apprentissages, formation des personnels • Construire un parcours au lycée Léo Lagrange : - *Semaine d'intégration pour initier le vivre ensemble* - *Entretiens individualisés des élèves à l'entrée au lycée* - *Immersion des élèves de secondes en terminales* - *Parcours individualisés*

- Élaborer une logique pédagogique d'établissement :
  - *Construire des progressions communes entre équipes disciplinaires et les rendre visible afin de permettre aux élèves de s'approprier les contenus de leur formation*
  - *Favoriser la mutualisation des pratiques des enseignants*
  - *Préparer les élèves aux différentes échéances : examens d'essai, évaluations des acquis, périodes de révisions*
- Impulser une dynamique de co-éducation :
  - *Impliquer et accompagner les parents dans le suivi de leur enfant*

OBJECTIF 3
Encourager l'innovation et la créativité pédagogique pour conduire les élèves vers l'autonomie

PROGRAMMES D'ACTIONS

- Œuvrer à la mise en place de pratiques pédagogiques innovantes et lisibles pour les élèves :
  - *Mise en place de groupes de besoins à effectifs variables*
  - *Varier les méthodes pédagogiques et les situations d'apprentissage (favoriser la transdisciplinarité, les supports d'apprentissage via les visites d'entreprises…)*
- Favoriser l'autonomie progressive des élèves : mise en place de la dynamique du Chef d'œuvre
- S'appuyer sur le numérique comme levier pédagogique :
  - *Déployer de nouveaux outils numériques (tablettes)*
  - *Utiliser le numérique comme levier créatif par le biais des manuels numériques ou d'installations professionnelles dans les salles de classe*
  - *Mettre en cohérence et former les élèves aux plateformes éducatives numériques (Pronote, ENT, site…)*
  - *Intégrer le CDI et ses outils dans le déploiement numérique de l'établissement*
- Privilégier l'évaluation par compétences dans toutes les disciplines en adéquation avec la transformation du lycée professionnel
- Maintenir le CDI comme centre de ressources et de formation, poursuite de la dynamique pédagogique engagée

OBJECTIF 4 Valoriser le potentiel et le mérite pour développer l'ambition
PROGRAMMES D'ACTIONS
• Valoriser les parcours d'excellence sous toutes leurs formes : - *Investissement citoyen, assiduité : Cérémonie des élèves méritants et engagés* - *Élaboration d'un livret d'accompagnement de l'élève : participation citoyenne, CVL, actions menées, tutorat* • Accompagner les élèves dans leurs projets de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle : - *Développer les liaisons bac-3 et bac+3* - *Poursuivre les cordées de la réussite et la formation aux attendus du BTS* - *Accompagnement sur la plateforme Parcoursup* - *Formation sur l'alternance et le monde de l'entreprise* • Favoriser l'ambition en ouvrant le champ des possibles aux élèves : - *Ouverture de clubs thématiques : sites/anglais/musique/ciné-club/scientifique/Prendre la parole en public (éloquence)* - *Ouverture du module I2E à tous les élèves de l'établissement* • Expliquer la notion de parcours, donner des outils aux élèves pour favoriser leur autonomie et leur ambition : - *Créer une association d'anciens élèves pour favoriser le post-bac* - *Mesurer la réussite du parcours ou de l'insertion des élèves post-bac : suivi de cohorte*

AXE 2 - Mettre en œuvre l'accompagnement des élèves dans leurs qualifications et leur insertion

OBJECTIF 1
Renforcer la professionnalisation des élèves

PROGRAMMES D'ACTIONS

- Construire un parcours professionnel par les équipes renforcé autour de trois thématiques explicitées et partagées : acquisition des savoirs-être, des savoirs-faire et projet professionnel :

  - *Découverte des métiers et des débouchés des filières du tertiaire au cours de l'année de seconde*
  - *Ancrer la tenue professionnelle dans les usages*
  - *Enrichir la semaine d'immersion des secondes*
  - *Evaluer les PFMP et les faire figurer sur le bulletin scolaire*

- Formaliser un livret d'accompagnement aux PFMP commun à chaque niveau et en fonction des filières
- Impliquer les professeurs référents dans l'accompagnement des élèves avant, pendant et après les périodes de PFMP

OBJECTIF 2
Accompagner les élèves dans la construction de leur parcours et leur insertion

PROGRAMMES D'ACTIONS

- Reconnaître le droit à la réorientation- droit à l'erreur : systématisation de procédures passerelles (stages hors des PFMP, tutorat…)
- Créer des ressources d'orientation mutualisées (UPE2A/MLDS/Secondes et Terminales) et des temps dédiés à l'orientation :

  - *Organiser un stand orientation et formaliser la lettre de Léo orientation*
  - *Faire découvrir le milieu universitaire in-situ et lors des salons post-bac*
  - *Repérage et accompagnement des élèves qui souhaitent poursuivre leur formation hors tertiaire (infirmier/médecine/STAPS…)*

- Construire un parcours professionnel individualisé et un projet d'orientation à partir du livret d'accompagnement aux PFMP

  - *Entretiens de positionnement pour les élèves de secondes et de premières figurant dans le livret d'accompagnement aux PFMP*
  - *Visites d'entreprises et rencontres de professionnels/ intervention d'anciens élèves salariés favorisant la découverte des métiers*
  - *Accompagner les élèves qui souhaitent s'insérer dans le monde professionnel ou vers l'apprentissage*

OBJECTIF 3 Créer et fidéliser des partenariats professionnels d'excellence
PROGRAMMES D'ACTIONS
• Renforcer et fidéliser les partenariats existants : KPMG • Créer de nouveaux partenariats • Créer un annuaire de partenaires ressources et des lieux de stages ressources pour l'ensemble des équipes • Construire avec les élèves des forums avec nos partenaires autour d'une thématique :"métiers de demain", "la place des jeunes dans l'entreprise" Faire rayonner le lycée Léo Lagrange vers l'extérieur : Journées portes ouvertes et mini-stages • Développer la taxe d'apprentissage comme outil professionnel pour les équipes et les élèves • Utiliser le site internet du lycée comme outil de communication et d'informations avec nos partenaires
OBJECTIF 4 **Réfléchir à la diversification de l'offrede formations**
PROGRAMMES D'ACTIONS
• Engager les équipes avec l'aide des corps d'inspections à l'évolution de l'offre de formation • Proposer des formations complémentaires post bac (Assistant-Comptable, Assistant Paie…) • Préparer aux concours de la fonction publique (Secrétaire médicale, secrétaire) • Création d'une nouvelle section • Greta • UFA

AXE 3 - Agir collectivement sur la persévérance et le climat scolaire

OBJECTIF 1
Créer les conditions d'une école accueillante pour les personnels, les élèves et les parents

PROGRAMMES D'ACTIONS

- Favoriser les conditions d'accès pour une école ouverte aux parents :
  - *Amplifier la participation des parents aux instances du lycée (CA/ Conseils de discipline/ commissions éducatives…)*
  - *Multiplier les réunions de présentation du lycée et des enjeux de chaque niveau, réunions mi-trimestre, remise de livrets*
  - *Créer une semaine des parents (intégration des parents dans les classes) /Café des parents/ Cours de FLE pour les parents*

- Créer les conditions professionnelles les plus adéquates pour les membres des équipes éducatives et pédagogiques.
  - *Accueillir les nouveaux personnels*
  - *Accompagner les personnels en difficulté*
  - *Redéfinir l'ergonomie des espaces et optimiser leur exploitation*
  - *Demander à la Région la construction d'un gymnase*
  - *Poursuivre l'amélioration de l'attractivité du CDI*

- Accueillir les élèves au lycée et susciter le sentiment d'appartenance
  - *Approfondir la semaine d'intégration pour les nouveaux entrants (secondes et premières)*
  - *Diversifier l'offre de l'association sportive*
  - *Ancrer la présence Psy-EN, assistante-sociale et infirmière au sein de l'établissement*
  - *Consolider le CDI comme lieu de travail en autonomie*
  - *Animer la Maison des lycéens par le CVL*
  - *Établir une pause méridienne commune aux élèves et aux personnels pour la mise en place d'ateliers*

OBJECTIF 2
Faire vivre la démocratie lycéenne

PROGRAMMES D'ACTIONS

- Œuvrer à la mise en place d'une culture civique en formant les représentants des élèves :
  - *Faire des élections des délégués et des représentants du CVL dans les différentes instances un temps fort de la démocratie lycéenne.*
  - *Former les délégués*

- *Former les élèves élus au CVL*
- *Impliquer davantage les membres du CVL dans les instances du lycée et dans la participation au pilotage de l'EPLE*
- *Faire vivre la Commission des menus*

- Animer la démocratie lycéenne :
  - *Animer la vie culturelle du lycée (organisation de concours, propositions d'ateliers thématiques…)*
  - *Organiser un café « philosophique » (groupe de parole : questions de société, ...)*
  - *Dynamiser le foyer des élèves : urne à propositions, actions engagées par les élèves*
- Étayer une culture civique par la construction d'un parcours citoyen :
  - *Rencontrer les élus locaux dans les classes, les acteurs de la vie culturelle, économique et sociale locale et nationale*

OBJECTIF 3
Construire et animer une politique de prévention

PROGRAMMES D'ACTIONS

- Impulser une politique éducative globale à l'échelle de l'établissement en s'appuyant sur le CESC :
  - *Renouveler chaque année le diagnostic partagé du CESC : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté**
  - *Constituer un comité de pilotage du CESC : construction d'une politique de prévention à partir du travail collaboratif des équipes éducatives et des personnels socio-éducatifs et avec différents partenariats*
- Animer une politique éducative transversale à destination de tous les élèves:
  - *Construire des événements phares autour de la politique de prévention portés par les acteurs médicaux-sociaux et enseignants : forum, animations*
  - *Sensibiliser sur les conduites à risques à partir d'ateliers dans le hall animées par les partenaires ou les lycéens*
  - *Mettre en place des partenariats durables et locaux avec les différents partenaires du territoire*
  - *Sensibiliser les élèves aux règles d'hygiène et de vie à travers l'équipe d'EPS*
- Prévenir et accompagner les parents et les élèves dans leurs difficultés éducatives :
  - *Ouvrir une cellule d'écoute au lycée pour les ados*
  - *Amener les élèves à cultiver l'estime de soi, à prendre confiance, à prendre soin de leur bien-être et à opérer les bons choix*
  - *Renforcer l'accompagnement des parents en difficultés en relation avec différents partenaires*

OBJECTIF 4 Lutter pour l'accrochage scolaire
PROGRAMMES D'ACTIONS
• Construire une politique éducative d'accompagnement et de suivi pour favoriser l'accrochage scolaire: - *Approfondir l'analyse des entretiens individuels à l'entrée de secondes et/ou de premières* - *Poursuivre les commissions de suivi : repérage des difficultés socio-économiques conduisant au décrochage scolaire* - *Communiquer sur les commissions éducatives : re-médiation aux difficultés scolaires et socio-économiques conduisant au décrochage scolaire* - *Amplifier l'usage des Parcours Individualisés* - *Participer à la semaine de la persévérance scolaire* - *Développer la cérémonie et récompense aux élèves méritants* • Favoriser la collaboration entre les différents membres de la communauté éducative pour travailler au climat scolaire : - *Suivi accru et organisé de l'absentéisme avec l'accompagnement de la vie scolaire* - *Renforcer les propositions portées par le CVL* • Travailler à la visibilité des actions du GPDS - *Assurer une diffusion large et une utilisation systématique des fiches de repérage des élèves en situation de décrochage* - *Organiser des convocations individuelles* • Initier une réflexion sur les parcours des élèves : - *Présence d'une classe MLDS et implication des enseignants de l'établissement*

* **Quelques éléments de diagnostic du CESC**

- ***Usage des réseaux sociaux : phénomène de harcèlement, générateur de conflits dans l'établissement et au dehors***
- ***Consommation de produits illicites : climat et décrochage scolaire***
- ***Relations filles-garçons : avortements et situations de grossesse, phénomène d'évitement de la piscine, image dégradée de soi***
- ***Hygiène de vie : alimentation et sommeil, jeux vidéo, sources de décrochage scolaire***
- ***Gestion des émotions : savoir-être et savoir faire absents.***

AXE 4 - Faire vivre les valeurs et s'ouvrir sur la richesse du monde extérieur

OBJECTIF 1 **Poursuivre l'engagement collectif dans l'acquisition des valeurs et des principes républicains**
PROGRAMMES D'ACTIONS
• Faire rayonner une culture civique : - *Valoriser le Règlement Intérieur par l'ensemble des personnels auprès des élèves et travailler les notions de droit et de devoirs* - *Organiser des rencontres avec des professionnels de la Justice et de la protection des mineurs* • Promouvoir les valeurs de la République à travers des temps forts d'échanges et de rencontres à l'échelle de l'établissement : - *La laïcité : challenges Tolérance à renouveler* - *Les relations filles/garçons : Promouvoir l'égalité hommes/femmes en entreprise, à travers les images/publicités, interventions d'associations* - *Lutter contre les discriminations, le harcèlement* • Favoriser une politique d'ouverture aux valeurs citoyennes : - *Rencontre avec la réserve citoyenne, les élus, anciens combattants* - *Travailler les postures citoyennes à travers les pratiques sportives : Journée d'intégration sportive, tournois de football*
OBJECTIF 2 **Favoriser les coopérations nationales /internationales et les mobilités.**
PROGRAMMES D'ACTIONS
• Impulser une politique d'établissement centrée autour de l'enseignement des langues dans les matières professionnelles • Approfondir le programme Erasmus+ (mobilité collective, individuelle, professionnelle) • Faire connaître le module I2E à tous les élèves • Organiser des échanges par le biais de la plateforme E-Twinning

OBJECTIF 3 Mener une politique culturelle partagée et ambitieuse
PROGRAMMES D'ACTIONS
• Créer un passeport culturel (Parcours d' Éducation Artistique et Culturelle) • Engager des partenariats avec d'autres lycées dans le cadre d'un échange culturel • Renforcer le volet culturel avec les partenaires locaux : MC93, librairie Les 2 Georges, bibliothèque Diderot, sponsors pour la Radio Léo… • Diversifier les sorties culturelles sur Paris (Institut du Monde Arabe, Centre Pompidou, La Villette, Quai Branly, Louvre, Salons, Muséum de l'Histoire Naturelle…) • Participer aux actions proposées par la Région IDF (Salon du Livre, Jeux Olympiques 2024, UNSS…) • Dynamiser le site comme outil de partage et de valorisation des projets pédagogiques et culturels
OBJECTIF 4 **Construire une politique** **de développement durable**
PROGRAMMES D'ACTIONS
• Développer le projet E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable et lycée éco responsable pour obtenir une labellisation niveau 3 (pérennisation des actions et respect d'une charte rédigée par le lycée) • Poursuivre le tri sélectif au restaurant scolaire • Former et éduquer les élèves aux gestes de tri sélectif et lutter contre la saleté • Sensibilisation à la faune (rapport à l'animal) et à la flore (potagers…)

OBJECTIFS DU CDI 2020-2024

LYCÉE LÉO LAGRANGE - BONDY

A. Lemarcis, Professeure-Documentaliste

FAIRE DU CDI UN ESPACE DE RESSOURCES ATTRACTIF

Renouveler et restructurer profondément le fonds documentaire

Mener une politique d'acquisition de rattrapage pertinente

5000€ de subventions

Mettre en phase les ressources et les publics

MAINTENIR LE CDI COMME CENTRE DE FORMATION

Poursuivre la dynamique pédagogique engagée, continuer d'intégrer des progressions pédagogiques communes

Prendre en compte la diversité des élèves et s'insérer dans des dispositifs de remédiation (besoins particuliers)

Insérer le CDI dans la mise en place des Parcours Avenir des élèves au lycée

FAIRE DU CDI UN LIEU ENGAGEANT POUR LE TRAVAIL EN AUTONOMIE ET LA CULTURE

Poursuivre l'accueil et l'intégration des différents publics

Consolider le lien avec la Vie Scolaire pour dynamiser la fréquentation et l'épanouissement des élèves au CDI

Favoriser les projets culturels sur mesure et locaux

UN CDI COMMUNIQUANT ET PRÉSENT NUMÉRIQUEMENT

Impulser la visibilité du CDI dans un schéma de communication cohérent à l'échelle du lycée

Investir e-Sidoc comme outil d'acquisition de compétences numériques

Intégrer le CDI et ses outils dans le déploiement numérique de l'établissement

OBJECTIFS DU PROJET EPS

1. Donner le gout de la pratique de l'EPS pour favoriser la réussite de tous les élèves et lutter contre l'absentéisme et l'échec scolaire

2. Favoriser l'autonomie des élèves dans les différentes activités notamment par l'intermédiaire de l'échauffement et de différentes rôles sociaux

3. Sensibiliser les élèves sur les règles d'hygiène de vie et à une meilleure gestion de leur santé

4. Développer le numérique